



Novembre 2018

Promouvoir un développement inclusif et durable en faveur de la réduction de la pauvreté et des inégalités au Mali : le défi du plein emploi

Moulaye Hassane TALL

La population du Mali est estimée à 17,2 millions d'habitants en 2014 avec 50,4% de femmes. Cette population est répartie entre 2 163 290 ménages. Elle comprend 75% de ruraux et 25% de populations urbaines. Parmi cette population, 8 043 098 sont en âge de travailler, c'est-à-dire ceux dont l'âge est compris entre 15 et 64 ans. De plus, la main-d'œuvre (actifs occupés et chômeurs) occupe 74,4% de cette population (soit 5 986 584 personnes) et 25,6% sont économiquement inactifs. La main-d'œuvre est constituée de 53,3% hommes et 46,7% de femmes.¹

La persistance de la pauvreté notamment en milieu rural et périurbain, l'extrême jeunesse de la population malienne, l'exode vers les villes, l'émigration pour motif économique posent aujourd'hui, avec plus d'acuité, la problématique de l'emploi, et plus spécifiquement l'emploi des jeunes. Malgré l'érection de l'emploi en thème majeur des politiques économiques et sociales dans les années 1990, la situation de l'emploi au Mali reste critique et la plupart des difficultés identifiées demeurent encore actuelles, parmi lesquelles :

- l'insuffisance de l'articulation entre les politiques d'emploi et les politiques de croissance, d'investissement et de développement ;

- le niveau de plus en plus élevé du chômage, du sous-emploi et de la pauvreté ;
- les problèmes liés à la mauvaise maîtrise de l'information sur le marché du travail et aux capacités limitées des institutions en charge de l'intermédiation sur le marché du travail ;
- la faiblesse de l'adéquation formation-emploi ;
- les difficultés de financement des programmes d'emploi et inexistence d'un cadre d'intervention approprié des partenaires techniques et financiers.

Les données statistiques sur l'emploi sont assez disparates, souvent non régulières selon les sources, et pas toujours disponibles. Cette lacune statistique rend difficile la coordination de la production et de l'utilisation des statistiques sur l'emploi et les qualifications professionnelles.

En dépit de résultats encourageants dans la mise en œuvre du Cadre pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD) 2016-2018, les défis liés à l'emploi demeurent. En effet, depuis 1998, le nombre d'emplois créés chaque année par l'économie malienne, en particulier les emplois dans le secteur formel, a été bien en deçà du nombre d'arrivés sur le marché du travail. La forte croissance démographique qu'a connu le pays depuis 1998, + 3,6 % en moyenne annuelle, explique en partie ce fort décalage. La situation n'est pas propre au Mali. En fait, on retrouve le même genre de croissance économique peu

¹Rapport dénommé « Enquête Nationale sur l'Emploi 2014 » Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF).

riche en emplois dans la majeure partie des pays africains.

La situation sociale au Mali demeure précaire, marquée notamment par la persistance d'un niveau de chômage élevé et d'une incidence de la pauvreté importante. Le chômage est particulièrement élevé en milieu urbain, en particulier parmi les jeunes et les femmes, alors que la pauvreté est particulièrement étendue en milieu rural. Une des causes majeures de cette précarité des conditions de vie réside dans la nature de la croissance économique, peu riche en emplois, et du faible niveau de diversification de l'appareil de production et des sources de croissance.

Emploi et pauvreté

L'incidence de la pauvreté, selon les dernières données statistiques (EMOP 2016), a légèrement diminué passant de 47,2% en 2015 à 46,8% en 2016. Depuis 2013, le taux de pauvreté fluctue autour de 47%. La situation de la pauvreté concerne plus de 8 millions d'individus au Mali.

L'augmentation des revenus des pauvres suppose que ceux-ci disposent d'un emploi ou d'un auto-emploi et qu'ils participent à des activités génératrices de revenus adaptées à la demande du marché. Une condition nécessaire à la baisse de la pauvreté et des inégalités au Mali, est donc la réalisation d'une croissance, créatrice d'emplois et d'activités génératrices de revenus pour les pauvres, qui prend en compte les défis environnementaux dont ceux liés au changement climatique, c'est-à-dire une croissance inclusive et durable.

L'emploi au Mali, c'est aussi un secteur formel, public et privé. Les conditions de travail dans le secteur formel sont meilleures et les rémunérations plus élevées que dans les autres secteurs, avec une proportion relativement faible de bas revenus et une

proportion relativement élevée de hauts revenus.

Selon l'enquête EPAM pour 2010, seuls 8 % des femmes et 2 % des hommes employés dans le secteur privé formel sont rémunérés en dessous du salaire minimum garanti (SMIG) contre 37 % et 21 %, respectivement, pour l'ensemble des actifs occupés au Mali.

La probabilité d'être pauvre est aussi élevée chez les travailleurs indépendants hors secteur agricole et chez les actifs à la recherche d'emploi (23 % et 28 %, respectivement). Les agriculteurs, les travailleurs indépendants et les sans-emplois représentent ensemble plus de 95 % des pauvres selon le CREDD en 2016.

La probabilité d'être pauvre est beaucoup plus faible pour les actifs travaillant dans le secteur privé formel et le secteur public. Elle est encore plus faible chez les employeurs. Appartenir à ces trois dernières catégories socioprofessionnelles apporte une protection relativement élevée contre les risques de pauvreté.

La situation de l'emploi demeure donc une préoccupation des pouvoirs publics. Une des causes majeures de cette relative précarité de l'emploi réside en partie dans la faiblesse de la croissance économique due notamment, en grande partie, à la faiblesse de l'appareil de production et surtout à la fragilité des principales sources de la croissance, d'où l'adoption et la mise en œuvre par le Gouvernement d'une « Stratégie de Croissance Accélérée » et des « Actions de Soutien à la Croissance Economique » dont l'APEJ (Agence pour la Promotion de l'Emplois des Jeunes) a bénéficié de 1,5 milliards Francs CFA pour des projets de travaux à haute intensité de main-d'œuvre et cela depuis 2003.

En accentuant les difficultés rencontrées depuis plusieurs années, la crise économique et financière mondiale a particulièrement



FES Mali Policy Paper



renforcé les défis auxquels le Mali est confronté. Il s'agit notamment de la stabilité de son cadre macroéconomique, de la création de la richesse et de l'emploi. En effet, Le marché du travail malien est contrasté. Il est constitué par un secteur rural dominant, un secteur moderne (l'administration, les collectivités territoriales, PME industrielles ou de services, entreprises publiques ou semi-publiques) et un secteur informel important. Sur le marché formel, le secteur privé est le premier employeur, avec 36% des emplois salariés contre 22% pour le secteur public.

Il est donc paru crucial au Gouvernement et à ses partenaires bilatéraux et multilatéraux, que soient poursuivies, voire renforcées, les actions de soutien à l'activité économique. C'est pour cette raison que la consolidation de la base productive, à travers notamment la réalisation d'investissements visant à moderniser les outils de production et le développement d'industries à forte valeur ajoutée demeure un axe de politique économique majeure du Gouvernement. Il a fait une priorité le renforcement de l'attractivité de l'économie, en vue de favoriser les investissements devant s'accompagner d'une diversification accrue des secteurs bénéficiaires qui, jusque-là, ont essentiellement concerné les mines, les télécommunications, le tourisme. Les actions engagées pour améliorer l'attractivité de l'économie ont été accentuées, en particulier dans le sens d'une disponibilité suffisante de ressources humaines de qualité pour la croissance et l'emploi.

Analyse critique des mécanismes opérationnels et politiques d'emploi au Mali

De nombreuses initiatives ont été prises par les pouvoirs publics pour faire face aux problèmes de l'emploi au cours des deux dernières décennies. Il s'agit entre autres de :

- la création de la Direction Nationale de l'Emploi (DNE) et la Direction Nationale de la Formation Professionnelle (DNFP) ;
- la restructuration de l'ONMOE (Office National de la Main-d'œuvre et de l'Emploi) devenu ANPE (Agence Nationale pour l'Emploi) ;
- la création du Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA)
- la restructuration du Fonds Auto-renouvelable pour l'Emploi (FARE) ;
- l'adoption du Document d'Orientation sur l'Emploi des jeunes ;
- la création de l'APEJ et du FNEJ (Fonds National pour l'Emploi des Jeunes) ;
- la création de la Taxe Emploi jeunes ;
- la formulation et la mise en œuvre du PEJ (Programme Emploi Jeunes) I et II ;
- l'augmentation du taux de la taxe de formation professionnelle ;
- l'adoption du Plan d'Action de l'Union africaine pour l'emploi ;
- la mise en œuvre du Programme National d'Actions en vue de la Réduction de la Pauvreté (PNA/ERP) ;
- l'identification et la formulation de nombreux projets et programmes pour la promotion et la création d'emploi(s) ;
- la création de l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF) ;

- la création de l'Institut National de l'Ingénierie de la Formation Professionnelle (INIFORP), etc.

L'analyse des dispositifs de l'emploi suggère l'existence de plusieurs problèmes liés au cadre institutionnel de sa mise en œuvre.

Le premier concerne le nombre relativement important d'intervenants et les problèmes de coordination que cela implique.

Un deuxième problème est que ce nombre relativement élevé d'intervenants se double d'un chevauchement des programmes, ce qui a des conséquences négatives pour le coût des dispositifs par participant et pour l'efficacité des programmes. Il en est ainsi des programmes d'auto-emploi qu'on retrouve dans plusieurs agences. Il s'agit aussi des programmes de formation qu'on retrouve dans la majeure partie des agences d'exécution. Ce chevauchement des programmes est aussi responsable de problèmes d'ordre organisationnel et administratif à l'intérieur des agences, les priorités parmi les différents objectifs étant changeantes et souvent définies de manière approximative.

Un troisième problème porte sur le processus de décentralisation. La décentralisation concerne les agences d'exécution. L'objectif de la décentralisation est de mieux adapter les dispositifs aux réalités locales mais les moyens limités dont disposent les structures décentralisées constituent une contrainte forte à l'atteinte de cet objectif. Qui plus est, l'absence de guichet unique rend difficile les démarches des actifs en recherche d'emploi et leur placement dans les dispositifs les plus appropriés à leur situation.

Un quatrième problème, enfin, est la faible appropriation de la politique de l'emploi par les différents partenaires sociaux, notamment les organisations de travailleurs et d'employeurs.

Analyse des défis actuels de l'emploi au Mali

L'intensification de la crise de l'emploi des jeunes non seulement pose des problèmes d'un point de vue intergénérationnel, mais menace aussi de creuser encore l'écart en matière d'inégalité au sein de la cohorte actuelle de jeunes. Avant la crise, les inégalités entre les jeunes en termes d'accès à l'emploi décent, ainsi que les inégalités entre les jeunes et les adultes, étaient déjà une source de préoccupation. Si la crise de l'emploi des jeunes se prolonge, ces inégalités ne pourront que s'intensifier. Avec le temps, cela aggravera le problème de la hausse des inégalités de revenus que connaissaient déjà la plupart des pays au cours des décennies relativement prospères qui ont précédé la crise financière mondiale. Il y a donc un risque évident de marche inexorable vers des sociétés de plus en plus inégales si on laisse durer la crise de l'emploi des jeunes. C'est pourquoi, il est si difficile d'admettre la poursuite ou l'aggravation de la crise actuelle de l'emploi des jeunes. Une telle perspective conduit à évoquer le risque de tensions sociales et politiques généralisées qui pourraient remodeler le tissu social tout entier ainsi que le système économique de façon imprévisible et indésirable.

La création d'emploi reste l'un des défis majeurs auquel le Mali est confronté. La situation est très préoccupante au niveau des jeunes qui constituent l'essentiel des demandeurs d'emploi.

Face à cette situation, le Gouvernement du Mali a élaboré et mis en œuvre des mesures d'incitation à l'embauche des jeunes diplômés par le secteur privé et à la création d'emplois indépendants. Toutefois, ces mesures n'ont pu avoir les effets escomptés, de sorte que le nombre de diplômés sans emploi a continué

d'augmenter, ainsi que le nombre de jeunes ruraux sans qualification.

Parmi les raisons, on pourrait citer le manque de qualification et de compétence des jeunes. En effet, plusieurs études réalisées dans ce cadre ont conclu que la pénurie de ressources humaines qualifiées pèse lourdement sur le potentiel de croissance à long terme du pays. D'où la nécessité de développer la qualification et la compétence de la main d'œuvre, particulièrement celles des jeunes qui constituent la majorité de la population.

Le sous-emploi des jeunes s'explique par une faiblesse de l'employabilité des jeunes (une déficience de l'apprentissage, une économie insuffisamment satisfaite en qualifications et confrontée à un important chômage des jeunes diplômés).

Aussi, les politiques éducatives et de formation sont particulièrement importantes et doivent transmettre aux jeunes qui entrent sur le marché du travail des compétences qui les rendent employables ; pour leur part, les institutions du marché du travail telles que les services de l'emploi doivent aider les jeunes à trouver un emploi adéquat. Il faut des politiques actives du marché du travail pour aider les jeunes chômeurs à retrouver un emploi et offrir aux jeunes défavorisés une formation de rattrapage et un soutien. Il faut aussi des programmes de développement d'entreprises, vu que le travail indépendant et la création de petites entreprises constituent un moyen non négligeable pour les jeunes de trouver un emploi rémunéré. Tous ces programmes doivent garantir l'égalité des sexes, cibler les jeunes les plus défavorisés et éliminer toutes les formes de discrimination. Ils doivent être soigneusement conçus, suivis et évalués, afin d'assurer des avantages économiques et sociaux élevés. Enfin, il est important de s'assurer de la participation des organisations de travailleurs et d'employeurs dans tous les programmes d'emploi au Mali.

C'est dans ce contexte que le Gouvernement du Mali a fait de l'emploi et singulièrement celui des jeunes la priorité de son programme politique. L'un des objectifs de ce programme est d'offrir aux jeunes des possibilités d'emploi, d'où cette initiative de la création de 200.000 emplois à l'horizon 2018. Notons à cet égard que la dernière revue du CREDD, mentionne que : 67 204 emplois ont été créés dans le secteur formel dont 20 908 emplois privés (soit 31,1%) et 46 296 emplois publics (soit 68,9%). Le taux de chômage a progressé de 0,45 point en passant de 9,60% en 2015 à 10,05% en 2016.

Quand on parle de politique d'emploi, il y a deux aspects que l'on ne doit pas oublier. Il s'agit de l'offre et de la demande. L'offre de travail vient des ménages et la demande de travail vient des entreprises publiques ou privées ou de l'informel.

Il faut qu'on puisse déterminer à combien de personnes on cherche à donner de l'emploi. Cela veut dire, c'est quoi la taille de la population active et comment le nombre évolue d'année en année.

Actuellement, la population active au Mali est estimée à environ 5-6 millions d'individus. Et chaque année, on estime qu'il y a environ 300.000 jeunes qui entrent dans le marché du travail. C'est un élément à appréhender pour mesurer l'ampleur du travail qui attend l'Etat. Il faut aussi regarder le niveau de qualification des personnes qui cherchent un emploi.

Et toute politique de l'emploi doit accorder une attention sur ces aspects-là. Du côté de la demande, il ne faut pas se voiler la face car quels que soient les efforts qui seront effectués du côté de l'offre, particulièrement, en formation, si l'économie ne prospère pas, cela va se ressentir sur la création d'emplois. La première condition de création d'emplois massifs, c'est d'avoir une forte croissance économique.

La formation à elle seule, ne suffira pas pour régler le problème d'emploi que l'on connaît au Mali. Il faut parallèlement travailler à avoir une croissance économique forte et soutenue. Pour cela, il faut faire en sorte que les entreprises soient dans une position de pouvoir générer du profit, d'augmenter leurs activités et de créer de l'emploi. A notre avis, il faut donc jouer sur ces deux tableaux là pour régler le problème de chômage que l'on connaît.

On ne peut pas dissocier la question de l'emploi à celle du système productif. Il faut que l'économie malienne produise pour que les entreprises soient incitées à recruter des travailleurs. Actuellement, il n'est pas exagéré de dire que le système s'érode, à part quelques exceptions comme les mines, les services informels pour l'essentiel, il n'y a pas de gros secteurs porteurs. La plupart des secteurs qu'on avait connus comme étant les piliers de l'économie, sont confrontés à de grandes difficultés. C'est le cas du secteur agricole, du tourisme, les cuirs et peaux, etc. On a l'impression qu'on ne se rend pas compte que la base productive est en train de s'éroder et si l'on ne fait rien, cela risque d'impacter l'économie toute entière du pays. On ne peut pas avoir des impôts si l'activité est en récession ou encore financer des programmes sociaux si l'on n'a pas aussi des impôts. Tout est lié.

On parle, de plus en plus, de l'agriculture comme potentielle pourvoyeuse d'emplois. Le secteur agricole, est une niche importante d'emplois au Mali. A tort ou à raison, on estime qu'il y a environ 60 à 70% de la population active qui s'activent dans ce secteur. Ceci est important à considérer. Quand un secteur polarise un si grand nombre de personnes, on ne peut pas le négliger.

Maintenant, il est clair que l'agriculture fait face à des défis organisationnels, de financements et de mise en œuvre d'une vraie politique agraire et il est important que l'Etat

appuie ce secteur pour créer davantage d'emplois de qualité.

Et, par rapport à la formation, retenons, de ce fait, que l'activité reste indissociablement liée à la création d'emploi. Mais au Mali, il y a des efforts à faire sur la qualité de la main-d'œuvre. Surtout orienter les jeunes à avoir des formations qui les aident à s'établir à leur propre compte, c'est-à-dire avoir des incubateurs d'entreprise pour les aider dans ce sens.

Les principaux défis de l'emploi au Mali se résument :

- persistance du chômage (la tenue de la dernière revue du CREDD note un taux de 10,06% en 2016 touchant particulièrement les jeunes et les femmes ;
- déficit de données statistiques régulièrement produites et désagrégées sur le travail et l'emploi ;
- insuffisance de collaboration /coordination/synergie des actions des services techniques des départements en charge de l'emploi et du travail et faible ;
- cohérence des différentes interventions dans le domaine de l'emploi ;
- faible couverture sociale se manifestant notamment par l'exclusion des acteurs du secteur informel ;
- faible vulgarisation de la Politique Nationale de l'Emploi, notamment auprès d'organisations d'employeurs et de travailleurs ;
- faible suivi de l'application de certaines Normes internationales du Travail, notamment sur le travail des enfants, la non-discrimination et

l'égalité de chance et de traitement entre les hommes et les femmes.

Tout ceci démontre à souhait que les questions liées à l'emploi en général et celui des jeunes en particulier devraient être une priorité nationale, et donc nécessitant d'entreprendre le plus urgemment des mesures opérationnelles et des moyens de financements adéquats afin de réduire la précarité et la pauvreté dans notre pays.

Proposition d'actions concrètes pour faire face aux défis

- **Préconiser une approche intégrée et cohérente qui combine des interventions macro et microéconomiques,**

A cet égard, il importe de parvenir à une croissance forte et soutenue et à forte intensité d'emploi ; de mettre les politiques monétaires, fiscales et commerciales et les politiques de sécurité sociale en adéquation avec l'objectif de création d'emplois décents; de veiller à ce que l'environnement réglementaire pour les investissements et les entreprises et le droit du travail crée un climat d'investissement propice à la croissance économique et à l'emploi décent pour les jeunes ; d'assurer l'accès à un enseignement primaire et secondaire public de qualité gratuit et universel ; d'adopter une politique globale visant à renforcer l'employabilité des jeunes grâce à l'enseignement professionnel et à des systèmes d'apprentissage tout au long de la vie capables de répondre aux besoins du marché du travail; de mettre en place des programmes actifs du marché du travail; et de développer l'esprit d'entreprise des jeunes.

On va noter aussi l'établissement de programmes de prestations sociales pour aider les jeunes au chômage ou en sous-emploi; l'adoption de mesures susceptibles d'aider les jeunes qui travaillent dans l'économie

informelle à passer dans l'économie formelle ainsi que l'adoption de mesures urgentes pour que les jeunes travailleurs, les organisations de travailleurs, ainsi que les employeurs de ces jeunes travailleurs et leurs organisations participent plus étroitement à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi des politiques et programmes du marché du travail pour les jeunes.

Pour satisfaire les aspirations des jeunes en matière d'emploi, il faut un taux élevé de création d'emplois. Les politiques économiques doivent donc prévoir en priorité un objectif de création d'emplois plus réaliste et adapté à la situation économique du pays. Dans ce cadre, il est également essentiel de cibler les politiques sur les problèmes d'emploi des jeunes.

- **Repenser les cadres macroéconomiques favorables à l'emploi**

Le Mali fait face à un défi important de manque d'exclusivité de la croissance économique. En effet, les bonnes performances macroéconomiques enregistrées au cours des dernières années ne se sont pas traduites par une réduction significative de la pauvreté dans le pays. Les disparités continuent aussi de persister dans plusieurs domaines dont l'accès à la terre et à l'emploi.

En effet, sur la base d'une croissance annuelle de 3,6%, la population devrait doubler d'ici 2030. Cela devra impliquer une croissance très rapide de la demande de services publics, notamment de santé et d'éducation, pour consolider les progrès vers l'atteinte des Objectifs du Développement Durable et permettre les investissements en capital humain indispensables pour une croissance économique plus forte, durable et créatrice d'emplois. Cette problématique démographique du Mali n'est pas une fatalité,

car il existe plusieurs manières pour agir de manière volontariste.

Le développement de l'emploi aurait dû constituer l'un des objectifs majeurs des stratégies nationales de développement au Mali, surtout dans le ce grand mouvement de la mondialisation du marché du travail caractérisée par une grande mobilité de la main-d'œuvre.

Pourtant, les questions d'emploi et leurs caractéristiques ont été jusqu'ici éludées ou peu traitées dans les Documents et Stratégies de Réduction de la Pauvreté des pays africains dont le Mali. Rares sont ceux qui disposent d'un axe stratégique spécifique sur l'emploi et pauvreté.

Au-delà de la crise et du débat actuel concernant la dette et des interrogations sur les mesures nécessaires de toute urgence, les éléments fondamentaux des politiques macroéconomiques et leur impact sur l'emploi sont analysés selon un point de vue et un sentiment d'urgence nouveau. Les conclusions de la Conférence concernant la discussion récurrente sur l'emploi (2010) appelaient la mise en place d'un nouveau cadre macroéconomique favorable à l'emploi et susceptible de donner, dans les politiques nationales, un rang de priorité déterminant à un emploi exhaustif et productif pour tous, notamment pour les jeunes. Il est d'ailleurs intéressant à cet égard de rappeler la nécessité d'intégrer l'emploi et la protection sociale dans les politiques macroéconomiques.

- **Mettre davantage en valeur les informations disponibles sur l'emploi et la pauvreté**

A cet effet, en plus de poser des analyses préliminaires plus larges (exploitant le maximum des variables), il y a lieu d'entreprendre un plus grand nombre d'analyses pointues de ces informations

disponibles ; faisant par exemple appel aux techniques d'analyses multidimensionnelles de données, à la modélisation économétrique à but explicatif ou prédictif, et à d'autres expertises multidisciplinaires.

Une batterie hiérarchisée d'indicateurs est indispensable pour mieux appréhender les diverses facettes des problèmes de l'emploi en rapport avec la pauvreté, et devrait être régulièrement produits compte tenu des capacités de l'appareil statistique national.

- **Produire et analyser régulièrement des données sur le marché de l'emploi**

A côté des données structurantes issues des recensements démographiques et des bilans emploi, les dispositifs d'enquête d'envergure nationale articulés en plusieurs phases, et mis en œuvre avec une fréquence régulière, sont indispensables pour le suivi du marché de l'emploi dans un contexte de lutte contre la pauvreté. Ainsi, on peut imaginer un dispositif intégrant une enquête emploi auprès du secteur informel et des entreprises du secteur moderne. Ce dispositif reposera sur l'articulation mise en œuvre dans les enquêtes mixtes complété par une enquête annuelle auprès des employeurs du secteur moderne.

Pour compléter les données recueillies auprès des ménages et des unités de production informelles, il importe d'en collecter aussi régulièrement d'autres auprès des administrations publiques et des entreprises privées formelles. Pour cela, il convient de disposer d'un bon répertoire des entreprises formelles et informelles et des administrations.

- **Mettre en place un réseau permanent d'institutions bien coordonné**

Ce réseau d'institutions devrait comprendre : un point focal de l'Observatoire national de l'emploi et de la formation (ONEF), jouant le



FES Mali Policy Paper

rôle de chef de file du système et placé sous la tutelle administrative du Ministère chargé de l'emploi ; des institutions satellites, à savoir l'Institut National des Statistiques coresponsable technique du système avec l'ONEF, et les services statistiques des directions régionales du ministère chargé de l'Emploi, du ministère de la Fonction publique, des collectivités territoriales décentralisées, de l'Institut National de Prévoyance Sociale, des agences privées de placement, des organisations patronales et des organisations syndicales.

Conclusion

Les emplois productifs et décents sont au cœur de l'agenda du développement économique et social du Mali. Ils sont le fondement d'une vie digne de chaque malienne et de chaque malien. C'est pourquoi les pouvoirs publics et leurs partenaires dont la FES se sont résolument engagés à combler l'énorme déficit de travail décent par l'appui par la réflexion et la mise en œuvre de la politique nationale pour l'emploi au Mali.

Au Mali, le chômage et le sous-emploi affectent fortement les jeunes et les femmes qui sont, pour la plupart, confinés dans des emplois peu productifs et qui, compte tenu de leur faible niveau d'employabilité ont du mal à relever le défi de l'accès à un travail décent.

Aussi, notre système de protection sociale, en dépit des points forts enregistrés, souffre d'un déficit de couverture car ne prenant en charge que les travailleurs du secteur formel, excluant ainsi les travailleurs de l'économie informelle ainsi que les groupes vulnérables et les indigents.

En élaborant une Politique nationale de l'Emploi, une Politique nationale du Travail qui placent les questions sociales au cœur des programmes et stratégies de développement et

de lutte contre la pauvreté, le Mali s'inscrit en droite ligne dans la mise en œuvre de l'Agenda du Travail Décent de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) qui préconise, pour chaque homme et chaque femme, l'accès à un travail décent et rémunérateur lui permettant de s'épanouir dans la dignité et la sécurité.

Le Mali a pris des initiatives hardies à la fois institutionnelles et programmatiques en faveur de la promotion de l'emploi des jeunes notamment, comme évoqué plus haut. A l'analyse de ces initiatives, l'un des constats majeurs est la faible intégration des efforts consentis qui affecte, à terme, la qualité des résultats obtenus.

La promotion de l'emploi doit se trouver donc au cœur des priorités nationales. En effet, la promotion de nouvelles opportunités d'activités économiques et particulièrement, d'activités génératrices d'emplois telles que les PME/PMI et les services devront être supplées par des programmes ciblés d'appui à l'accroissement de la productivité et des revenus des populations pauvres dans leurs occupations, domaines qui continueront d'être des sources importantes d'emploi pour les jeunes notamment.

Recommandations

1. Promouvoir la création d'emplois décents pour les hommes et pour les femmes notamment par la prise d'initiatives favorisant l'employabilité et l'insertion des jeunes par des entreprises durables en zones rurale et urbaine. Il faudrait aussi renforcer le système d'information sur le marché de l'emploi, du travail et de la formation professionnelle qui sera sensible au genre ;
2. Réaliser des travaux publics intensifs en emploi décent dans les filières

- porteuses de notre économie nationale comme l'agriculture, l'élevage, la pêche et le secteur des services et de l'informel pour les jeunes (hommes et femmes) ;
3. Renforcer et Etendre la protection sociale pour les travailleurs de l'économie formelle et informelle, tout en assurant son financement ;
 4. Organiser et renforcer les convergences et les complémentarités dans la conception comme dans l'action concernant l'emploi, ce qui suppose adhésion, dialogue, concertation et coordination. Plus que de coordination au sens propre, qui comporte une connotation d'autorité, il faut parler et pratiquer l'organisation de partenariats qui assurent la convergence et la complémentarité des actions pour l'emploi ;
 5. Renforcer du dialogue social ;
 6. Développer les filières d'enseignement technique et professionnel pour favoriser l'emploi des jeunes ;
 7. Accélérer le processus de transfert des recettes budgétaires aux Collectivités Territoriales en vue de l'atteinte de l'objectif 30% ;
 8. Stimuler l'investissement privé productif par la création d'un environnement plus attractif, l'orientation des jeunes vers les

créneaux porteurs, dans l'artisanat notamment, et le renforcement à la fois quantitatif et qualitatif des activités productives féminines ;

9. Organiser et mettre en place un système d'information sexo-spécifique délocalisé sur l'emploi des jeunes qui dispose d'outils et de stratégies pour promouvoir l'entrepreneuriat en zone rurale et l'accès au marché du travail pour les hommes et les femmes ;
10. Renforcer les capacités des dirigeants syndicaux et des travailleurs sur des questions liées à la création d'emplois décents pour les hommes et pour les femmes, ainsi que leurs capacités sur l'intégration des questions de genre dans la promotion d'emplois décents ;
11. Accélérer la mise en œuvre du CREDD qui est de promouvoir un développement inclusif et durable en faveur de la réduction de la pauvreté et des inégalités dans un Mali uni et apaisé, en se fondant sur les potentialités et les capacités de résilience en vue d'atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030.

A propos de l'auteur :

Ancien expert du Bureau International du Travail (BIT), M. Moulaye Hassane Tall est consultant spécialiste en stratégies de développement socio-économique.

Il a participé à l'élaboration des deux dernières politiques de l'emploi du Mali.